

# LA

# LETTRE

# DE

# CARLES

## n° 72

janvier, février, mars 2014

### ASSOCIATION "MAS DE CARLES"

Avenue de Rheinbach,  
Chemin de Carles

30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

**Siège social :**

27, rue des Infirmières - 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53

Télécopie : 04.90.15.01.37

CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : info@masdecarles.org

Site internet : www.masdecarles.org

## EDITORIAL

Au fil de lectures, rencontre avec le poète Philippe Jaccottet (un des très rares publiés de son vivant dans la collection de la Pléiade). Et cette petite analyse au détour d'un très beau texte : « (Les) nouvelles conquêtes ne sont plus portées par l'illusion. Personne n'a l'air de croire quelles puissent nous apporter de réels bienfaits, ni nous guérir, en tout cas, du désespoir qui envahit une humanité épuisée par le poids croissant de ses épreuves et de ses

crimes. Il me semble à moi, pour ce que je peux observer dans mon étroit domaine, que les hommes sont las et qu'ils voudraient avant tout respirer. Le sentiment diffus d'une catastrophe presque inévitable, au moins toujours possible et vraisemblable, voilà ce qui pèse sur eux, les désarme, les rend malades... Nous souffrons de plus en plus d'un problème de souffle. »<sup>1</sup>

Il me semble que l'espace propre d'associations comme celle du mas de Carles est de tenter de retrouver et de donner ce souffle. Cela se peut par notre pratique d'accueil qui offre à chacun le temps dont il a besoin pour se « refaire » autant qu'il le peut. Mais encore, cela se propose à celles et ceux (salariés et bénévoles) qui acceptent de casser la « logique de catastrophe » décrite par Philippe Jaccottet : tenter de refuser (chacun selon ses possibilités et ses tolérances) d'enfermer les résidents dans les échecs et les écueils récurrents de leurs existences ; refus d'accorder la toute puissance au mode de pensée néolibérale qui prétend confier au seul marché tous les mécanismes de décision et semble rendre dérisoire tout autre mode d'anticipation ; volonté de penser l'avenir en termes d'hommes, de liens entre nous (« l'entre nous qui nous fait hommes ») et avec notre environnement, hors de l'inquiétude qui tige et renvoie le plus souvent au tout sécuritaire. En cette volonté là, il s'agit moins de renvoyer à ce que l'on a qu'à ce que l'on est ou, mieux, à ce que chacun peut devenir : cultiver nos capacités (individuelles et collectives) plutôt que bâtir un projet associatif ou de société sur le refus de prendre en compte les capacités de l'autre ; voire de faire de tel ou tel le bouc émissaire de nos petites peurs !

Bien sûr, nul n'est parfait. Et nous sommes parfois renvoyés à la part d'incohérence dont nous sommes tous porteurs et qui peut se résumer par cette phrase prise au vol d'une émission radio : moi j'aime l'humanité, mais je n'aime pas les gens ! Utile rappel que participer à la mouvance de Carles (entre autres) n'est pas simple affaire d'élan affectif. Il s'agit de participer, chacun à sa mesure, à la construction d'un monde autre. Un monde où, par exemple, on fera en sorte que ceux qui travaillent ne soient plus des SDF<sup>2</sup>. En cela se joue une forme de positionnement « politique »... malgré les réelles oppositions rencontrées ici ou là, car « La société du mépris, ce n'était pas seulement celle qui générait ces

pauvres et ces précaires en nombre toujours plus importants ; c'était aussi celle qui méprisait la bonne volonté de ses acteurs les plus

<sup>1</sup> Philippe Jaccottet, 11 novembre 1967. Dans *Taches de soleil... ou d'ombre*, Le bruit du temps, 2013, p. 71.

<sup>2</sup> Voir ASH (2855), avril 2014, p. 19.

Par-delà ces difficultés de fait, « il s'agit de contribuer à la production ensemble d'un autre type de société. Cela est vital pour les pouvoirs publics eux-mêmes et leurs échelons administratifs qui donnent bien souvent le sentiment d'avoir pris le pas sur le politique et risquent de conduire l'ensemble du pays, telle une belle mécanique technocratique, dans le mur du désengagement citoyen, du non-sens et du non-projet... Il y a sans doute des formes d'autolimitation, de désinstitutionnalisation administrative (pour reprendre des thèmes chers à Ivan Illich) qui peuvent nous conduire à retrouver les ressources instituant et autonomes d'un vivre ensemble et d'une convivialité partagée. »<sup>4</sup>

**Olivier Pety**

Président de l'association Mas de Carles

## AUJOURD'HUI

### Les chiffres de l'accueil...

Au 31 mars 2014, **42** personnes différentes (33 hommes et 9 femmes) ont été accueillies au mas, pour 46 actions.

**24** ont été hébergées dans le « Lieu à vivre » (2.160 journées d'hébergement) et **2** en urgences (pour 40 nuits).

**18** personnes ont participé aux activités d'insertion : **6** en Action Collective d'Insertion (ACI), pour 624 h et **12** en chantier d'insertion (pour 4056 h).

**23** personnes relevaient du Revenu de Solidarité Active (RSA). 17 personnes ont leur adresse administrative au mas.

Repas ont été servis

### ... et de vos dons

Au 31 mars, dons et cotisations ont représenté 10,8% des recettes de l'association.

A cela viennent s'ajouter les 6% des produits et participations des résidents.

Au total c'est près de 17% des recettes qui sont ainsi assurées et nous permettent de joindre les deux bouts !

Merci à tous et bienvenue à celles et ceux qui voudrait rejoindre le cercle des donateurs.

## DITS

Une note rédigée par deux experts du FMI propose de lutter contre les inégalités et invite les états à redistribuer les richesses.

<sup>3</sup> R. Janvier, J. Lavoué, M. Jézéquel, *Transformer l'action sociale avec les associations*, DDB, 2013, p. 57.

<sup>4</sup> Ibid., p. 64-65.

Ils signalent que des inégalités excessives « risquent de peser sur la croissance, par exemple en réduisant l'accès à la santé et à l'éducation, en provoquant de l'instabilité politique et économique qui réduit l'investissement et en mettant à mal le consensus social requis pour faire face à des chocs de grand envergure. » Christian Losson conclut : haro sur le prêt à penser néolibéral qui postule que la redistribution des richesses par l'impôt et les transferts sociaux (allocations, aides, etc.) décourage l'initiative privée et sape l'activité économique. Dès lors, « il semble improbable qu'il soit justifié de ne rien faire face à des inégalités élevées... »

Journal Libération, 1-2 mars 2014.

2128, c'est le nombre de migrants sauvés par la marine militaire italienne en quarante-huit heures. Parmi eux un réfugié a été retrouvé mort en raison d'une intoxication. Entre 17.000 et 20.000 migrants auraient péri en tentant d'atteindre l'Europe par la mer au cours des vingt dernières années.

Journal Libération, 20 mars 2014.

Dans la nouvelle **charte des engagements réciproques** signées entre les pouvoirs publics et les associations, en date du 14 février 2014, « l'Etat déclare ne pas regarder les associations comme des services déconcentrés, comme de simples sous-traitants ou comme des entreprises, sociales certes, mais peu différentes de celles du monde lucratif marchand... Cette position... prend aujourd'hui d'autant plus d'importance et de sens que nous ressentons, depuis plusieurs années, une hésitation dans le comportement de l'Etat. Hésitation ou balancement entre une posture de tuteur, réglementariste et contrôleur d'une part, et une attirance vers l'extension aux associations des règles du marché, d'autre part. Cette dernière attitude se conformant à l'idée très bruxelloise selon laquelle seule compte l'activité d'une structure, peu importe son statut et sa position dans la société civile... »

Dominique Balmay, président de l'UNIOPSS  
Union sociale, Avril 2014, p. 3

## LA VIE AU MAS

Quelques bonnes nouvelles concernant les **travaux** de réhabilitation des bâtiments d'hébergement, dont le suivi est

assuré bénévolement par Alain Gouisset (maîtrise d'ouvrage)

D'abord la signature avec le préfet de région Languedoc Roussillon de la convention de participation financière de l'Union Européenne à notre programme de réhabilitation. Cette aide de 300 000 € (la plus importante) est accordée dans le cadre du *fonds Européen de développement régional* (FEDER). Ce financement s'ajoute à ceux de l'Etat, du Conseil Général du Gard, du Grand Avignon et de Villeneuve lez Avignon (qui apporte en outre son concours au règlement des questions administratives).

Ensuite, l'obtention définitive du *permis de construire délivré par la commune de Pujaut*.

Nous remercions Monsieur le Maire de l'attention portée à ce dossier. Cette autorisation nous permet de réhabiliter le préfabriqué et ainsi de maintenir notre capacité en places d'hébergement.

Les travaux dans le « *vieux mas* » sont maintenant bien avancés. La fin de ce chantier est prévue pour début juillet. D'ici là nous aurons sans doute commencé les travaux sur Pujaut.

La réhabilitation de *la maison de Lucien* est en cours d'achèvement. Nous prévoyons une inauguration de cette maisonnette en juin avec les représentants de la fondation Saint Gobain, notre mécène pour cette opération, parrainée par monsieur Georges Boutinot, ingénieur à l'usine de Saint Gobain à Orange. C'est lui qui a organisé ce partenariat en lien avec Pierre Vidal, administrateur du Mas de Carles : belle occasion de remercier tous les protagonistes de ce mouvement de solidarité.

C'est aussi le moment de rappeler à tous nos amis et adhérents qu'il est nécessaire pour équilibrer le budget global de ce programme de travaux de compter sur l'apport généreux des donateurs et des mécènes. Gérard Fumat, membre du conseil d'administration se propose d'animer un groupe de volontaires pour prospecter les entreprises et tous les financeurs privés susceptibles d'apporter leur soutien financier ou matériel à notre projet (Tel. 06.83.77.63.18).

Ainsi, nous remercions monsieur Gérard Gouy Directeur Régional du Groupe SEB FRANCE pour le soutien en équipements matériel que la fondation d'entreprise a apporté pour l'aménagement des futurs logements.

Nous remercions aussi les membres du ROTARY CLUB du Pont du Gard pour leur soutien financier à ce projet. Le samedi 17 mai 2014, ils organisent une journée karting, avec repas sur place, au circuit de Bouillargues. Prévoir 80 € par personne tout compris. Les recettes de cette animation sont destinées à nous aider financièrement dans notre projet.

Et discrètement, mais efficacement, Gabriel met son art du bois et de la menuiserie au service de la maison, réalisant placards (salle à manger,

couloirs et chambres) et mille réalisations qui nous facilitent bien la vie.

(Jacques)

Un film, une collation, une causerie : bof ! Un match, une pizza, des commentaires : bof ! Non, tu sors de ton canapé, de ton cocon. Tu vas en ville t'installer dans une salle confortable, pas devant ton étrange lucarne. Tu visionnes un film, peut-être pas celui dont le titre et la pub t'aurais accrochés, mais que se passe-t-il ? Un film français, des dialogues, pas un doublage approximatif, une histoire ou pas d'histoire, mais des situations : tiens, j'ai vécu cela, ou l'oncle Paul ou le voisin (quelle G il se payait, bien fait pour lui) !

Lumière. Tiens c'est fini. On monte à l'étage, la salle de l'AJIMI (oui, l'association de jazz, car le jazz a une vie à Avignon). Pourquoi on sort pas ? Une longue table sur des tréteaux (je connais ça, j'ai vu ça à Carles). Chacun a apporté quelque chose de chez lui ou de chez le boulanger du coin, mais enfin il a apporté. Moi aussi : on sait vivre, non ! J'ai une assiette en carton, elle en plastique. Eux sont organisés : de la porcelaine de bazar.

Keskidi ? Il se présente : c'est Henri de Monclar : le jeu de l'actrice lui a bien plu par rapport au scénario. Djamila, de Montfavet, s'est plutôt retrouvée dans l'histoire. Raymond, de Saint-Chamand, lui, a bien apprécié la musique Carles qui n'est, une fois de plus, pas d'accord. Té ! Il y en a trois dans le coin qui chuchotent en rigolant. Elisabeth, qui doit être un peu déficiente auditive » s'exclame : « Plus fort ! Faites-nous participer. » Café, gâteau (celui-là jamais vu : pas mauvais, même bon. M... l'assiette est vide).

Déjà 13h30. J'ai du boulot, j'ai ma lessive, un papier à retirer à la préfecture (au fisc...), mais on se revoit le mois prochain. On range quand même un peu : on n'est pas des « bachi-bouzouks »

Je sors. Il fait soleil mais un peu frisquet. Ils sont sympas mais un peu âgés pour mon goût, moi qui n'ai que 58 printemps. Je suis bien. Vivement la prochaine.

Viens, arrête de râler. Mets le nez à ma fenêtre : on va à **ciné-changes**.

(Daniel)

Pendant le premier trimestre, quelques **formations** ont pu être suivies. Elles étaient organisées par la Chambre d'Agriculture du Gard et l'ADEARG du Gard.

Ainsi trois chevriers se sont initiés à la mise en place du « *Guide des Bonnes Pratiques Fromagères* ». Ce document existe déjà au Mas de Carles mais devait être remis à jour. Il donne toutes les étapes d'hygiène depuis la chèvrerie jusqu'à la vente des fromages.

Ces chevriers ont également participé à une formation sur la fabrication des fromages à pâtes lactiques (type pélardons). Merci à eux par trois : Bernard, Hélène, Greg).

Avec Alain nous avons participé à deux journées pour obtenir le « *certiphyto* », document obligatoire pour acheter et utiliser des produits phytosanitaires. Cette formation met en lumière des produits utilisés et leur nocivité pour l'homme (ce qui paraît évident et justifie notre motivation pour le travail en agriculture bio). Même si la formation est très axée sur la protection de l'utilisateur elle a le mérite de poser le problème devant des paysans qui considèrent toujours qu'ils ne polluent pas la planète ; de donner des chiffres sur la pollution de l'eau et sur les maladies auxquelles le paysan est de plus en plus souvent confrontés : parkinson, cancers...

Les 26 et 27 avril, nous organisons, dans le cadre de « *Ferme à Ferme* », la visite des activités du mas. Organisé nationalement, ce week-end permet au grand public de venir à la rencontre des producteurs. Nous proposons des visites le samedi et le dimanche à 10h et 14h30, avec projection-débat du film « *A la découverte de l'agriculture biologique* » et, bien sûr, une vente de nos produits. Faites-le savoir et au plaisir de vous rencontrer.

(Patrick)

Ce 28 mars, nous nous retrouvons avec Jacques et le curé de Villeneuve : **Matias**, un de nos hébergés en commun, vient de se pendre. Il renonçait ainsi définitivement à entrer dans un soin dont il ne voulait pas. Il laisse derrière lui une lettre d'excuse et de remerciements à celles et ceux qui l'ont accompagné dans son chemin d'errance. Un chemin où il a toujours refusé de baisser les bras comme de se laisser prendre en charge. Accueilli au presbytère il payait pain, fruits et fromages. Jusqu'à l'excès. Pour ne pas déranger, comme il ne cessait de le répéter au long de son (court) séjour au mas. Petits boulots. Boulots durs. Licenciements. Il a goûté jusqu'à la lie qu'il ne faisait pas bon être un petit dans notre monde. Juste corvéable. Pouvons-nous l'accepter ? « *Il n'est pas possible que le fait qu'une personne âgée réduite à vivre dans la rue et meure de froid, ne soit pas une nouvelle, tandis que la baisse de deux points en bourse en soit une.* »<sup>5</sup>

Par-delà sa souffrance propre, Matias est mort du froid de cette société sans tendresse pour les plus en difficulté des siens, à part quelques exceptions (n'est-ce pas, vous gens de la paroisse de Villeneuve).

Au jour de son enterrement, nous avons saisi l'occasion de nous répéter le message délivré par Maurice Bellet, ce vieux théologien, philosophe et poète à ses heures : « *Qu'est-ce qui nous reste ? Qu'est-ce qui reste quand il ne reste rien ? Ceci : que nous soyons humains envers les humains, qu'entre nous demeure l'entre qui nous fait hommes. Car si cela venait à manquer nous tomberions dans l'abîme, non pas du bestial, mais de l'inhumain ou du déshumain, le monstrueux chaos de terreur et de violence où tout se défait (...) Il n'y a rien à ajouter à cet infime et pur commencement ; surtout pas ce qui fonderait, justifierait, expliquerait, etc. Il n'y a qu'à s'enfoncer dans cette sobre tendresse sans mesure ; alors tout sera donné, qui ne s'ajoutera pas, mais fructifiera à l'infini.* »<sup>6</sup>

Le vendredi 14 février, l'union des Lieux à vivre s'est réuni à La Celle (dans le Gard). Etaient absents Berdine, Le GAF, Les Moreuils, et Cavaldonne. Parmi les différents points abordés Serge Davin nous fait savoir que le dossier sur l'Union Interrégionale est bouclé. La prochaine étape est le Ministère puis la CNLE. Ce travail de réflexion sur les principes qui fondent la spécificité des Lieux à vivre doit permettre d'apporter une réponse pérenne au statut de nos structures et aux personnes qui y vivent.

En attendant, tous semblent confrontés aux mêmes réalités. A savoir que la plupart des Lieux à vivre sont complets voire saturés et submergés de demandes d'hébergements. En outre, certaines structures accueillent les demandes que les SIAO et 115 ne peuvent traiter. Ainsi un nombre croissant de personnes sans papiers (certains avec enfants) viennent chercher un ultime refuge dans les Lieux à vivre. S'ajoutent à cela, pour beaucoup d'entre nous, les difficultés liées à l'amélioration de l'habitat et son cortège de normes, entraînant une lenteur supplémentaire au traitement des dossiers.

La prochaine rencontre est programmée à Vogue la Galère, en Mai prochain.

(Rachid)

Le sculpteur se fit apporter, sur la grand-place du village, un gros roc informe et compact. C'était le premier jour de l'été. Les enfants, alentour, jouaient. Quelques-uns partaient en vacances. Passa juillet. Vers la mi-août, la fille de l'institutrice (elle avait à peu près dix ans) revint de chez ses grands parents après un bon mois de montagne. Le sculpteur avait, tout ce temps, travaillé presque jour et nuit. Il était content de son œuvre. Du roc était né un cheval luisant et noir, fier, magnifique. L'enfant, à peine descendue de son autobus, sur la place, resta plantée, l'air ébahi. L'artiste vint à côté, désigna l'ouvrage et lui dit :

Je l'ai fini hier. Il te plaît ?

Il est beau, lui répondit-elle. Mais autre chose m'époustoufle. Comment pouvais-tu savoir, quand tu as vu ce gros caillou, qu'il y avait un cheval dedans ?

Henri Gougaud

*Petits contes de sagesse pour temps turbulents.*

(Merci à Bruno qui nous a prêté ce livre et nous offre ce conte).

**POUR  
MEDITER**

<sup>5</sup> Pape François, *La joie de l'Evangile*, 53 (nov. 2013)...

<sup>6</sup> Maurice Bellet, *Incipit ou le commencement*, DDB, 1992, p. 8, 23.

# LA RECETTE

## Risotto vert (« risotto verde »)

**Ingrédients :** Blettes (de Carles) – oignons – riz rond - huile d'olive – bouillon de volaille – sel – poivre.

**Préparation :** éplucher les blettes. Séparer côtes et feuilles. Couper les côtes en losanges (en enlevant les fils). Cuire à la vapeur dans une marmite. Disperser une cuillère à soupe de gros sel. Mettre les feuilles et couvrir : laisser cuire ainsi 5 minutes, puis mixer les feuilles.

Faire bouillir de l'eau égale à trois fois le volume de riz. Ajouter le vert des blettes.

Faire revenir les oignons à l'huile d'olives dans une cocotte pendant 5 minutes et ajouter le riz. Remuer. Attendre que le riz devienne blanc, ajouter le bouillon vert petit à petit. Ajouter les côtes. Cuire à feu doux pendant 25 minutes environ.

Bon appétit. En Italie on ajoute du parmesan !

## UN LIVRE

« Dans une France et une Europe traversées par une crise sociale et économique aiguë, l'extrême droite et son parti en France, le Front National, sont de plus en plus compris comme un parti de protestation contre l'iniquité sociale qui serait capable de réaliser une partie des promesses non tenues par les gouvernements successifs. De plus en plus de citoyens s'interrogent sur ces propositions... » **Pierre Yves Bulteau** (auteur de *Poussière d'âme*, premier roman) publie à cet effet un opuscule aux Editions de l'Atelier, *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite*, 5€.

Quatre parties sont proposées. Premier chapitre : les étrangers sont coupables. Deuxième chapitre : c'est la faute du système. Troisième chapitre : la France aux Français. Quatrième chapitre : les fausses solutions. Bonne lecture !

## AGENDA

**14 mai 2014**, 10h-16h : rencontre des « lieux à vivre » à Vogue la Galère.

**20 mai 2014**, (10h – 17h), à Marseille : restitution de la mission VCM de soutien renforcé à la VAE.

**5 juin 2014**, 17h15 : assemblée générale de l'association mas de Carles (reportée en raison de soucis familiaux de l'expert-comptable). Nos excuses à tous pour ce changement de date.

**18 octobre 2104** (9h-19h) : c'est la date (à retenir dès maintenant) de la prochaine **Rencontre Joseph Persat**, qui se déroulera au Lycée Saint Joseph (merci à ses responsables de nous y accueillir). Le thème de cette année : **« C'est quoi la vie ? Accroché – Décroché – Raccroché »**

### N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles est sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas à vivre.

Chaque samedi, des bénévoles vous accueillent à **« l'espace des Embrumes »** : renseignements, vente, découverte des dernières publications du mas, etc.

Vous pouvez aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous tente, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le vice-président fera le reste avec l'aide de la secrétaire !

Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

**Rappel :** Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 470€. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

### Des livres...

Olivier Pety, *La mésange et l'amandier : Joseph Persat, au service des exclus*, Ed. Cardère, 2013, 15 €.

### Les Cahiers du mas de Carles

**n°1 :** *Joseph Persat, prêtre : célébration des obsèques*, Ed. Scriba, 1995, 12€.

**n°2 :** *« Gris Bleu »*, Cécile Rogeat et Olivier Pety, 1998, Ed. Scriba, 12 €.

**n°3 :** *« Association Mas de Carles : étapes... »*, 2006-2009, Ed. Cardère, 6 €.

**n° 4 :** actes 1<sup>ère</sup> Rencontre Joseph Persat : *« L'exclusion a changé de visage... »*, L'Ephémère, 2006, 5 €.

**n° 5 :** actes des 2<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : *« Places et rôles respectifs des institutions et des associations »*, L'Ephémère, 2006, 5 €.

**n° 6 :** actes des 4<sup>ème</sup> Rencontres Joseph Persat : *« Exclusion sociale et spiritualité : question d'humanité ? »*, (avec la participation d'Olivier Le Gendre), 2009, L'Ephémère, 10€.

**n° 7 :** actes des 5<sup>ème</sup> Rencontres Joseph Persat : *« Quand l'autre devient étranger »*. (avec la participation de Guy Aurenche), 2011, L'Ephémère, 10 €.

**Autres publications**, (B. Lorenzato – O. Pety), \* *Le pauvre, huitième sacrement*, t.1 et t.2, (Médiaspaul, 2008,2009) - 19€ et 20,50€.

\* *Promenade au jardin des Pères de l'Eglise*, Ed. Médiaspaul, 2012, 22€.

\* *Promenade au jardin des Mères de l'Eglise*, Ed. Médiaspaul, 2014, 14€.

\* *Aux sources de l'Eglise de Provence*, ASCP, 2014, 22€.

### AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le **prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (**joindre un R.I.B., svp**).

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

Verse la somme de : \_\_\_\_\_

tous les \_\_\_\_\_ du mois

à compter du : \_\_\_\_\_

### Nom et adresse postale du compte à débiter

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de Compte : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_